

## Formation Conduite Engins de Chantier R482 Catégorie A

### OBJECTIF

- A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de conduire et d'utiliser en sécurité les catégories d'Engins de Chantier pour lesquelles il sera habilité par l'employeur (CT R4141-11 et R4141-12).

### CONTENU

#### Enseignements théoriques (commun à toutes les catégories)

- Bases de la réglementation applicable aux engins
- Documents à présenter lors des contrôles
- Rôle des différents organismes
- Responsabilités du chef d'équipe, du chef de chantier, du conducteur de travaux
- Principaux engins, caractéristiques, organes de service, dispositifs de sécurité
- Principaux risques
- Règles de conduite, de circulation, de stationnement
- Dispositions générales de sécurité
- Distances de sécurité avec les conducteurs électriques
- Vidéos

#### Enseignements Pratiques (développés selon la catégorie de chariots)

- Vérifications
- Conduite
- Circulation
- Manœuvres
- Maintenance

## PUBLIC CONCERNE

- Tous les salariés utilisant une ou plusieurs catégories d'Engins de Chantier et en conséquence être titulaire de l'autorisation de conduite consécutive à la formation obligatoire,.

## REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Recommandation CNAMTS Engin de Chantier R482
- Conduite : Articles R4323-55 à R4323-57 du Code du Travail
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail

### Modalités

**Pré-requis**

Avoir 18 ans  
Savoir lire et écrire

**Profil des intervenants**

Formateur CACES® qualifié

**Responsable pédagogique**

Sébastien GUILLOIS

**Moyens pédagogiques**

Salle de formation  
Engin de Chantier correspondant aux différentes catégories  
Plateforme technique correspondante à la recommandation R482 de la CNAMTS

**Modalité de suivi du stagiaire / évaluation d'acquis**

Contrôle continu

**Dates de formation**

Variables mensuelles ou à définir avec le client

**Durée**

Variable en fonction du nombre de catégories

**Lieu**

Plate-forme technique AI FORMATION ou site client conforme

**Sanction de la formation**

CACES®